

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mai 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 18 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Jean-Pierre BERTRAND - Roland BLUM - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude GAUDIN - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 003-980/15/BC

■ Approbation de la participation financière de Marseille Provence Métropole à la Sosh Free Style Cup.

DCOM 15/13181/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La 8ème édition de la Sosh Free Style Cup qui se déroulera sur les Plages du Prado à Marseille du 16 au 25 juin 2015 rassemblera plus de 100 000 personnes sur six jours. Evènement gratuit, il offre à un large public un spectacle tant sportif que musical et culturel.

Cette grande manifestation multi glisse donne l'occasion à MPM de sensibiliser le public à la propreté et au tri sur les plages de notre littoral à la veille de la période estivale.

A ce titre, la Communauté urbaine souhaite être partenaire environnement de cette manifestation devenue incontournable.

MPM s'est engagé à mettre à disposition, aux termes d'une convention de partenariat, des moyens logistiques dans les domaines du tri, de la propreté et de la communication : 1 colonne PAV + 1 bac jaune, 3 bennes, 19 bacs de 660 L avec lavage, 400 sacs de 110 L, collecte et nettoyage quotidien, 90 panneaux MUPI du 10 au 17 juin 2015, et des cendriers de plages.

L'association Massilia Sport Events propose une visibilité de la Communauté urbaine sur tous leurs supports de communications et outils numériques (site internet, dossier de presse, affiches, stickers, bâches, quatre banderoles et oriflammes sur les zones nautiques...)

Signé le 22 Mai 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 26 mai 2015

Compte tenu de ce qui précède, la Communauté urbaine souhaite soutenir cet évènement par l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 euros TTC à l'association Massilia Sport Events organisatrice de la Sosh Free Style Cup.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que l'objectif de l'association correspond aux activités que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole souhaite soutenir en matière de valorisation du territoire, ainsi que de tri et valorisation des déchets collectés ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 5 000 euros à l'association Massilia Sport Events pour l'organisation de la Sosh Free Style Cup.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2015 de la Communauté urbaine.– Sous Politique A710 - Nature 6743 – chapitre 023 .

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Ressources humaines
Moyens généraux - Juridique

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement et maîtrise des coûts

Roland BLUM

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 22 Mai 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 26 mai 2015